

3.5.132 - LASER : METTEZ-VOUS EN CONFORMITÉ ! (25H30 (9H30 EN DISTANCIEL ASYNCHRONE, 16H EN PRÉSENTIEL))

Durée : 25h30

Objectif général

Acquérir les compétences théoriques, technologiques et réglementaires indispensables pour réaliser des actes d'épilation au laser à visée non thérapeutique. L'enjeu est de maîtriser l'utilisation sécurisée des appareils et l'adaptation des protocoles selon le phototype du client, tout en garantissant le respect strict des normes d'hygiène et du cadre législatif en vigueur.

Objectif pédagogique

- Acquérir les connaissances anatomiques, physiologiques, règlementaires et technologiques nécessaires à la réalisation des actes d'épilation au Laser à visée non thérapeutique
- Connaître et respecter les règles de sécurité, d'hygiène et de prévention
- Maîtriser les techniques d'utilisation des appareils Laser
- Savoir conseiller et adapter un protocole à la clientèle

Prérequis

- Être titulaire d'un niveau 3 (CAP) en esthétique

Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

- Accessibles quel que soit votre niveau,
- Directement opérationnelles en entreprise.

Public : Professionnel de l'esthétique désirant utiliser les appareils d'épilation Laser

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

Formateur.trice : Formateurs de l'équipe pédagogique sont habilités selon la réglementation en vigueur (loi du 19 février 2025) :
Professionnel de l'épilation IPL/ Laser, de la beauté et du bien-être et de l'éducation
Professeur de sciences
Médecin spécialisé en médecine esthétique

Effectif : 5 à 10 personnes

Suivi et évaluation : Acquis mesurés en entrée
Validation de la formation :

- Partie théorique (30mn) : QCM de 20 questions
La validation de ce QCM (note supérieure ou égale à 10/20) permet l'accès à la formations socle pratique

En cas inférieure à 10/20 le stagiaire suit de nouveau la formation socle théorique

- Partie pratique (30mn) : Mise en situation
Une note supérieure ou égale à 10/20 permet la validation de la formation socle

Le stagiaire ayant obtenu une note inférieure à 10/20 suit de nouveau la formation pratique

En cas d'une note égale ou inférieure à 5/20, la note est éliminatoire et le stagiaire doit s'inscrire à une nouvelle session.

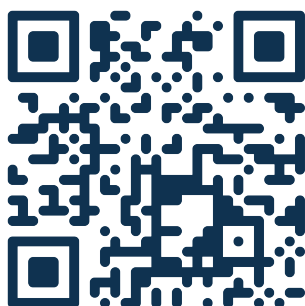
Attestation de réussite d'une validité de 5 ans à compter de la date de délivrance.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Démonstration détaillée de l'intervenant
- Apports théoriques interactifs
- Mises en pratique, étude de cas, exemples concrets
- Plateforme d'enseignement à distance
- Appareils IPL, matériel et produits mis à disposition

Modalité d'inscription :

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.



Pour plus d'informations

Séquence 1 :

Connaissances et enseignement théorique 9h30
en distanciel asynchrone

Matin

Peau et phanères 2h

- 1, Anatomie et physiologie de la peau 1h30
 - La découverte de la peau
 - Focus sur la pigmentation cutanée
 - Focus sur le follicule pileux
- 2, Contre-indications 30mn
 - Avant une séance
 - Après une séance

Règlementation 2h

- 1, Règlementation en vigueur 1H
 - Étude du décret du 19 février 2025
- 2, Portail de signalement 30mn
 - Tuto de connexion au portail de signalement
- 3, Déclaration d'évènements indésirables 30mn
 - Comment déclarer un évènement

Mise en œuvre 5h

- 1, Les principes et modalités d'information 2h
 - Accueil du client
 - Entretien pré et post séance
 - Modalités de traçabilité des informations
- 2, Aménagement du poste 1h
 - Présentation du poste de travail et de son environnement
- 3, règles d'hygiène 30mn
 - Présentation des mesures d'hygiène
- 4, Matériel utilisé 30mn
 - Présentation et identification des principaux appareils
- 5, traçabilité des procédures 30mn
 - Définition des procédures et dispositif utilisé
- 6, Gestes de secours 30mn
 - Prise en charge d'une brûlure superficielle

Séquence 2 :

Connaissances et enseignement pratique 16h en présentiel

Après-midi

1. Principes théoriques de fonctionnement 2h

- Les principes de fonctionnement des machines utilisant le laser (1h)
- Les normes de sécurité et de protection (30mn)
- Connaissances de la notice de l'article D 1151-11 du code la santé publique (30mn)

2. Utilisation des machines 14h

- Savoir définir un phototype de peau
- Identification des contre-indications
- Réglages des appareils en fonction des besoins du consommateur
- Manipulation de l'appareil sur les différentes zones anatomiques : visage, haut du corps et bas du corps. (2h30 par zone anatomique)

3. Evaluation pratique finale 4h

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Notre centre de contact :
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES
formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES
formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE
formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR
formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pèbre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations